



Le registre de langue " Formes et manières " - étude analytique

Khairi Ali Al-Suwai'i Al-Gouj*

faculté des langues, Université de sabratha, Libye

*Corresponding author: khairialswaie@gmail.com

Received: January 09, 2023

Accepted: February 02, 2023

Published: February 06, 2023

Abstraite

Cette recherche traite la question du registre de langue et son influence dans la langue français. Il est certain que le registre linguistique contient beaucoup de genres. Nous avons examiné trois genres de registre de langue, comme le registre soutenu, le registre standard et celui de familier. Ces trois genres constituent la manière adéquate de parole. Nous avons examiné également le choix de genre de registre linguistique. Ce sujet est l'un des sujets primordiaux de la langue française. Il est rapporté au style l'écriture de la langue ; c'est pour cette raison, on a traité cette question. Nous avons mentionné les opinions de grands chercheurs à la définition de ce registre de langue. Ce sujet traite aussi la variété de style ce qui est très important pour les écrivains, les romanciers et les journalistes.

Les mots clés : Registre de langue, style de langue, choix de langue, caractéristique de registre de langue.

Introduction

Le français, est considéré comme toutes les autres langues vivantes, se subdivise en deux codes de langue : la langue écrite et celle de l'orale. Ce sont les codes de la langue qui ont parfois des différences entre eux soient morphologiquement, ou syntaxiquement, ils n'ont pas des moyens expressifs. Donc, Il sera nécessaire d'aborder en évidence cette divergence pour bien comprendre les procédés qu'on a employés dans les écrits de la langue, afin de passer d'un épisode à une autre, c'est-à-dire de l'oral à l'écrit.

D'autre part, la langue littéraire était le seul registre admis dans les productions littéraires. Il est certain que l'utilisation de la langue parlée dans le genre de roman a été d'abord très limitée. Pourtant, nous observons, de la première vue, l'utilisation fréquente du français familier dans notre langue parlée. C'est pourquoi, nous allons aborder dans cette recherche, les genres et les manières de registres de langues, afin de les connaître et de les mettre en évidence. Nous allons aborder ce sujet très important, en le devisant en trois points, à savoir :

- Définition de Registres de Langue
- Manières et formes de Registre de Langue
- Choix du Registre de Langue

Premier point : La définition de registres de langue

Michael Alexander Kirkwood Halliday définit le registre de langue dans son ouvrage intitulé « *Spoken and written language* », en disant : « Les registres linguistiques ont beaucoup

de variations fonctionnelles qui se rapportent à des situations de communication et varient selon le contexte »¹.

Il ajoute aussi : « Qu'il y a trois modes sont appelées :

- les champs (par exemple, la nature de l'interaction sociale)
- Le contenu (par exemple, les rôles et les relations sociales des participants)
- Les modes (par exemple, l'organisation symbolique du texte, le mode rhétorique) sont collectivement appelés texte »²

Ainsi, les registres de langues représentent une taxonomie, ou d'une autre expression, une hiérarchie d'utilisation de langues dans la société et la communauté. « Cette dernière dite hiérarchie est considérée comme basée sur des classes sociales. Par conséquent, il y a des formes qui envoient le même message et qui ne sont pas socialement valables parce qu'elles n'appartiennent pas au même registre linguistique »³.

Par ailleurs, il y a de la confusion qu'intervient entre les deux notions qui comprennent « niveau » et « registre », et ce sont les deux termes couramment employés l'un pour l'autre. Cette divergence repose sur la conception large du milieu social. Mais entre ces deux variations se trouve le fait qu'elles correspondent à des choses différentes. Le niveau de compétence est « la connaissance du locuteur du français général, formation plus ou moins avancée » et le niveau du registre de langue. "Il est lié au contexte de communication et peut utiliser différents registres en fonction du contexte dans lequel se trouve la même personne.

D'autre part, les deux chercheurs de linguistiques « Grevisse et Goosse » ont mentionné trois niveaux qui sont à savoir : « le niveau intellectuel, le niveau moyen et le niveau populaire »⁴

Le chercheur qui s'intéresse à l'étude de ce domaine de registres de langue pourra mentionner une liste de registres très large. On mentionne à titre d'exemple le chercheur Lodge, qui voit qu'il y a cinq registres de langue qui sont les suivants : « registre cultivé », « registre courant », « registre familial », « registre populaire » et « registre vulgaire ».⁵

Les deux chercheurs Grevisse et Goosse ont exposé un nombre de quatre registres de langue, dans des styles différents en disant : « le registre très soutenu », « le registre soutenu », « le registre très familial », « le registre familial ».⁶

Quant aux chercheurs « Battye et Hinze » ils se sont revenue à une classification qui comprend trois autres catégories « le français soigné », « le français familial » et « le français non-standard » et cela peut être regroupé dans les titres suivants : Le français populaire, vulgaire et argotique.⁷

¹ - HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, « Spoken and written language », University Press, Victoria 1985, P. 44. Cité par ILMOLA Maarit, « Les registres familial, populaire et vulgaire dans Le Canard enchaîné et Charlie Hebdo, étude comparative », Thèse de maîtrise, Faculté des sciences humaines, Université de Jyväskylä, Finlande, Mai 2012, P. 12.

² - HALLIDAY, « Spoken and written language », la même référence.

³ - ARCAND Richard et BOUREAU Nicole, « La communication efficace : De l'intention aux moyens d'expression », De Boeck & Larcier S.A., 2ème édition, Bruxelles, 1998, p.238.

⁴ - GREVISSE Maurice & GOOSSE André, « Le bon usage, Grammaire française », 14e édition, © Editions DUCULOT, Paris, 2008, P. 23.

⁵ - SOLIMAN, Saber Ramadan, (« *Le Cycle de l'Invisible* » d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Etude linguistique analytique de trois récits*), thèse de magistère, Université de l'Azhar, Faculté de Langues et de Traduction, département de Français, Le Caire 2016, Page 152

⁶ - Op.cit.

⁷ - Op.cit.

Deuxième point : Manières et formes de Registre de Langue

Le registre de langue se subdivise en trois manières, dont les suivantes :

- Registre de soutien
- Registre standard
- Registre familier

Pour les illustrer, on doit jeter la lumière sur chacune de ces manières en montrant les caractéristiques de chacune d'elles.

1. Registre soutenu :

Les deux chercheurs Battye et Hinze estiment que le registre "répond à une situation formelle et contrôlée, fortement influencée par la langue écrite, et reflétée dans l'esprit des gens dans leur estimation de la maîtrise du français".

En outre, les registres de langue ne semblent pas spontanés et elles nécessitent obligatoirement que le locuteur soit concentré, soit lorsqu'il parle ou il écrit. Or, l'étude des mots et des expressions afin de vous bien exprimer.»⁸

De ce fait, le registre de langue n'est pas ressenti comme spontané, et ce dernier nécessite au locuteur d'avoir une grande concentration, lorsqu'il parle ou écrit ; les mots et les expressions sont recherchés dans le souci de bien s'exprimer.

La langue orale, contrairement au français familier, n'est utilisée qu'à l'écrit et accompagne essentiellement la langue écrite. A l'écrit, il est utilisé principalement dans les essais littéraires ou philosophiques, les textes littéraires (romans, poèmes, pièces de théâtre), et certains essais professionnels destinés à un public averti. Convient pour les conférences, les discours, les allocutions, les sermons et toutes les situations à caractère formel. Enfin, Sophie Joran-Barocci soutient que, par rapport aux autres registres, le registre soutenu a « la fonction poétique du langage, la tendance à affiner l'expression sans autre finalité que l'exploitation des ressources esthétiques, nous cherchons »⁹.

Les caractéristiques de ce genre de registre

- Vocabulaire insolite, littéraire, poétique, diversité et sélection avec soin. L'auteur a le temps de réfléchir en ce qui concerne le mot idéal pour le texte.

- Syntaxe qui est souvent complexe avec l'existence des phrases qui peuvent être longues et des tournures élaborées et qui respecte les genres de la concordance des temps.

- Utilisation de temps verbaux rares tels que les temps du passé comme l'imparfait et le temps du plus-que-parfait à la forme du subjonctif, aussi bien les autres temps du passé comme le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif.

- Les normes de figures de style telles que la métaphore, la périphrase, la comparaison, le paradoxe, l'hyperbole, la litote, le pléonasme, etc.

2. Le Registre standard :

⁸ - BATTYE Adrian & HINZE Marie-Anne, « The French Language Today », Routledge. London, 1992, PP. 340-341. Cité par ALASPÄÄ Elina, « Le français parlé dans la série *Voilà* », Thèse de maîtrise, Faculté des sciences humaines, Université de Jyväskylä, Finlande, août 2009, P.6.

⁹ - JOLLIN-BERTOCCHI Sophie, « Les niveaux de langage », ©Hachette Livre, Paris, 2003, P. 93.

Les chercheurs Battye et Hinze mentionne ce cas en disant : « Il est utilisé naturellement dans la conversation et l'écriture de tous les jours, mais doit être évité lors de la rédaction d'un travail destiné aux relations avec les supérieurs, aux affaires officielles ou à un usage sérieux »¹⁰.

Il s'agit d'une race largement utilisée d'une manière comprise. Cette dernière race a servi de modèle tant à l'oral qu'à l'écrit. Nous l'utilisons habituellement à l'écrit pour tous les textes formels destinés à un large public. Ce genre est utilisé pour la radio, il est ordinairement utilisé par le professeur avec ses élèves, par l'homme politique dans son discours, par le présentateur de télévision, à la radio, etc.

Les caractéristiques de ce genre de registre :

- Vocabulaire général, manque de termes rares et techniques. Le langage utilisé est facilement compris par la plupart des gens.

- Syntaxe très simple et correcte avec l'utilisation des phrases simples et parfois complexes.

- Utilisation de l'indicatif, du subjonctif présent et du conditionnel présent. Certains temps verbaux doivent être omis : passé (remplacé par passé), passé (remplacé par passé composé), subjonctif imparfait (remplacé par subjonctif présent).

3. Le registre familier :

Le registre familier correspond à des langues qui ne sont pas parfaitement correctes, mais acceptables sous certaines conditions. Les locuteurs ne se préoccupent pas de bien s'exprimer, ce qui leur laisse une certaine liberté dans leur utilisation de la langue. Les situations de communication ne sont plus contraintes. La spontanéité règne. Mercier a dit du registre familier : La langue parlée a une place privilégiée dans le registre familier, la langue écrite dans le registre sophistiqué »¹¹.

Le registre familier est plutôt réservé au langage oral et contient de nombreux mots ou expressions utilisés à l'oral qui ne sont pas disponibles dans un texte écrit en langage formel ou standard. Cependant, ce registre peut jouer un rôle spécifique dans la tradition écrite (notamment en littérature), comme le montrent Battye et Hinze. Ils disent que le français familier « se trouve dans la littérature, où les auteurs souhaitent expliquer des réalités sociales, comme une série de romans noirs, des dessins animés et des chroniques satiriques dans certains journaux »¹².

Les caractéristiques de ce genre de registre :

- Vocabulaire relâché, argotique et parfois grossier.

- Une construction simplifiée contenant des phrases courtes juxtaposées et éventuellement des phrases sans verbes. Je remarque également un assouplissement particulier de la syntaxe, c'est-à-dire l'omission de "ne" dans la négation ordinaire.

- Une Prononciation plus rapide et moins soignée. Certaines lettres manquent, comme le 'e' muet dans le pronom 'je' et le 'u' dans le pronom 'tu'.

¹⁰ - BATTYE Adrian & HINZE Marie-Anne, Op.cit., PP. 340-341.

¹¹ - MERCIER Louis « Le français, une langue qui varie selon les contextes », Presses de l'Université Laval, Québec, 2002, p. 50.

¹² - BATTYE Adrian & HINZE Marie-Anne, Op.cit., P. 340.

Troisième point : Le choix du registre de langue :

La sélection des registres est l'un des problèmes très importants auxquels les personnes qui utilisent la langue (écrite ou parlée) sont confrontées lors de la conception d'histoires. Devrions-nous utiliser une langue littéraire qui corresponde à l'œuvre littéraire ou devrions-nous utiliser la langue que les gens parlent réellement dans leur vie quotidienne ?

Jusqu'au XIX^e siècle, le roman était un champ de styles populaires, durables, sophistiqués et assagis, le plus souvent éloignés de la langue populaire. Tous deux étaient des objets de langage littéraire caractérisés notamment par l'emploi du passé et l'emploi du subjonctif pré-perfectif. L'émergence des réalistes a clairement confirmé la volonté de représenter les gens. Depuis lors, la narration reste le domaine du langage littéraire, mais « la parole attribuée au peuple est introduite dans le dialogue ». À l'époque, les romanciers sont « choqués entre le souci du respect de la langue littéraire imposée par la norme et le souci du réalisme lié à l'introduction de personnages dont la langue est plus éloignée de la langue littéraire ».¹³

Au fil du temps, l'usage du français familier a été intensifié par les écrivains du XX^e siècle, et le vocabulaire courant, populaire ou argotique ne se limite pas nécessairement à la langue des personnages, et peut également influencer le discours du narrateur. à. Fortement dit.

Conclusion

Il s'avère que le personnage est maître du choix des registres de langage, en fonction de la situation de communication dans laquelle il se trouve avec l'interlocuteur, afin de mettre en valeur les différentes manières de parler du personnage. Cependant, le français familier reste le registre principal de la langue des personnages. Nous avons donc mis en lumière certaines caractéristiques du registre linguistique.

Nous avons montré qu'il existe trois types de registres linguistiques et les avons expliqués étape par étape, révélant les caractéristiques métaphoriques de chacun. Enfin, j'espère que cette modeste étude contribuera à ouvrir de nouvelles perspectives et sera utile pour de futures recherches dans ce vaste domaine de la linguistique appliquée.

Bibliographie

1. HALLIDAY Michael Alexander Kirkwood, « Spoken and written language », University Press, Victoria 1985, P. 44. Cité par ILMOLA Maarit, «Les registres familier, populaire et vulgaire dans Le Canard enchaîné et Charlie Hebdo, étude comparative », Thèse de maîtrise, Faculté des sciences humaines, Université de Jyväskylä, Finlande, Mai 2012
2. ARCAND Richard et BOUREAU Nicole, « La communication efficace : De l'intention aux moyens d'expression », De Boeck & Larcier S.A., 2^e édition, Bruxelles, 1998
3. GREVISSE Maurice & GOOSSE André, « Le bon usage, Grammaire française », 14^e édition, © Editions DUCULOT, Paris, 2008
4. SOLIMAN, Saber Ramadan, (« *Le Cycle de l'Invisible* » d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Etude linguistique analytique de trois récits*), thèse de magistère, Université de l'Azhar, Faculté de Langues et de Traduction, département de Français, Le Caire 2016

¹³ - SOLIMAN, (« *Le Cycle de l'Invisible* » d'Eric-Emmanuel Schmitt, *Etude linguistique analytique de trois récits*), Op.cit. p. 164

D'après : VIGEAU-ROUAYRENC Catherine, « Le français oral, l'organisation et la réalisation de l'énoncé oral », © Editions Belin, Paris, 2010, p. 228.

5. BATTYE Adrian & HINZE Marie-Anne, « The French Language Today », Routledge. London, 1992, PP. 340-341. Cité par ALASPÄÄ Elina, « Le français parlé dans la série *Voilà* », Thèse de maîtrise, Faculté des sciences humaines, Université de Jyväskylä, Finlande, août 2009
6. JOLLIN-BERTOCCHI Sophie, « Les niveaux de langage », ©Hachette Livre, Paris, 2003
7. MERCIER Louis « Le français, une langue qui varie selon les contextes », Presses de l'Université Laval, Québec, 2002
8. VIGEAU-ROUAYRENC Catherine, « Le français oral, l'organisation et la réalisation de l'énoncé oral », © Editions Belin, Paris, 2010